

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 11-12

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les spécificités de notre armée: causes de tiraillements?

L'armée a perdu de son évidence. Ceux qui la traitent encore de « vache sacrée » ne reconnaissent pas l'esprit du temps. Comme les autres institutions de ce pays, elle est soumise aux influences de l'époque. Face à un projet touchant à l'armée, on ne peut pas dire simplement oui ou non. Selon l'importance que l'on attribue aux conditions-cadres, on penchera pour un « plutôt oui » ou un « plutôt non ». La planification de l'armée doit prendre en compte au moins cinq paramètres dans le réseau suisse, ce en quoi elle se distingue des forces armées à l'étranger.

Au commencement, il y a la menace

Toute mesure en matière de politique de sécurité découle de menaces et de dangers. La menace militaire traditionnelle a régressé mais, simultanément, d'autres ont augmenté, ce que constatait déjà le RAPOLSEC 2000. Par conséquent, la sécurité militaire est considérée moins importante par la population. Les actes de terrorisme récents (11 septembre 2001 aux Etats-Unis, 24 mars 2004 à Madrid, 7 juillet 2005 à Londres) attirent notre attention sur une forme de violence qui provoque la peur dans le public. Il n'y a pas de moyens de défense capables d'assurer un succès définitif; même l'Etat le plus puissant au monde se trouve à la merci du terrorisme!

Un des buts de la politique suisse de sécurité est pourtant de faire en sorte que des systèmes vitaux, menacés à un niveau infra-guerrier, demeurent fonctionnels dans le pays, en Europe et dans le monde. Par ses instruments politico-sécuritaires (politique étrangère, protection de la population, politique économique, approvision-

nement du pays, police, information), la Suisse a une stratégie visant à maîtriser les dangers actuels les plus probables ainsi qu'une aggravation éventuelle de la situation. Il est essentiel que ces instruments, les moyens disponibles soient coordonnés et coopèrent de manière optimale. Une séparation nette entre les domaines civil et militaire n'est plus possible; dans la situation actuelle, cela vaut surtout pour l'armée.

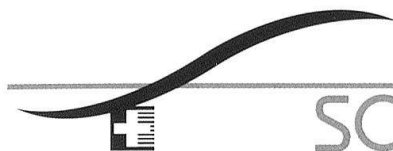
Plan directeur XXI, critiques et malaise

L'Armée XXI constitue pour la Suisse un instrument flexible, qui doit être capable de maîtriser les trois missions stratégiques, notamment la *Promotion de la paix* et la gestion des crises, la prévention et la *maîtrise des dangers existentiels* ainsi que la *défense du pays*. Elles sont énumérées dans l'ordre de probabilités dans lequel de telles situations pourraient se produire. Actuellement, l'armée est constamment active dans les deux premiers domaines. D'une part, il y a ses partenaires de la politique étrangère qui ont la responsabilité de choisir le foyer de crise dans lequel l'armée doit s'enga-

ger pour la promotion de la paix, d'autre part, ceux de la politique intérieure. Ces deux formes d'engagement font l'objet de critiques de plus en plus vives. Les raisons sont multiples, mais elles ont un *noyau* identique: notre manque d'habitude de pondérer ou d'évaluer constamment les engagements de l'armée.

Il y a chez nous un manque de tradition en matière de politique extérieure. La Suisse est, certes, active à ce niveau dès la fin de la guerre froide en 1989 et elle a adhéré à l'ONU en 2002. La majorité de la population est en faveur de l'engagement de soldats suisses à l'étranger. L'accent est mis sur le soutien de la paix plutôt que sur la promotion de la paix, qui prévoit que les soldats soient armés pour leur auto-défense. Le nombre de militaires ayant de l'expérience en matière d'engagements à l'étranger est relativement faible. Leur évaluation est le plus souvent positive, et ils affirment que ces engagements ont du sens. Pourtant, leurs propos ne produisent pas un grand effet.

Le nombre de militaires engagés, ces dernières années, pour la sauvegarde des condi-



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

tions d'existence ne pose pas de problème, mais il faut faire une différence entre ceux qui ont accompli leur service au profit du World Economic Forum ou du G8 et ceux qui ont été engagés à plusieurs reprises pour la protection des ambassades. Bien que les deux types d'engagement sont accomplis en coopération avec la police, ce sont les engagements pour le G8 qui provoquent un certain malaise, cela étant valable pour les deux partenaires. Une des raisons est que, contrairement à ce qui était prévu dans le Plan directeur, ces engagements sont devenus permanents. Ce malaise va au-delà de la vie militaire quotidienne. Il ébranle jusque dans ses fondements l'instrument de notre politique de sécurité. Plusieurs spécificités du système suisse sont concernées :

■ Le fédéralisme, c'est-à-dire la séparation des compétences entre Cantons et Confédération; actuellement, ils se rejettent réciproquement la responsabilité.

■ L'économie, avec ses interconnexions internationales, qui n'est plus prête à renoncer à ses salariés si la mission n'est pas conforme avec celle de l'armée.

■ Les cadres de milice, qui sont restés sur la touche, si la responsabilité pour les engagements n'incombe pas aux militaires mais aux autorités civiles.

Les critiques touchent donc aux caractéristiques de notre Etat fédératif, qui doivent toujours être adaptées, pour lesquelles nous n'avons pas de formules brevetées. Elles montrent des faiblesses quand il s'agit de domaines pas clairement définis. C'est un fait que la Confédéra-

tion manque de 600 policiers pour accomplir ses tâches, y compris l'obligation internationale de protéger les ambassades, que les cantons présentent un déficit de 1000 policiers pour les tâches relevant de leur souveraineté en matière de police. L'armée est la victime de cette situation, et elle risque de subir des dommages durables.

Polarisation et esprit du temps

La politique de sécurité souffre surtout des positions extrêmes de la gauche et de la droite. L'armée ne parvient plus à combler ce fossé; au contraire, elle participe souvent à son élargissement. A la longue, cette situation va devenir insupportable.

En raison de ses particularités, l'armée dépend d'un système de valeurs qui est actuellement de plus en plus problématique. Nombreux sont ceux et celles qui sont encore prêts à fournir, dans l'intérêt général, des prestations au-dessus de la moyenne, mais ils comptent en retour sur des prestations atteignant à la perfection. Est-ce que l'armée, miroir de notre société, peut répondre à ces attentes, avec ses imperfections, les fautes de conduite souvent causées par le manque de personnel, ses pannes administratives qui se répètent mais qui ne sont pas toujours évitables? Dans le climat actuel de «Tolérance zéro», ces problèmes prennent beaucoup d'importance. Ils constituent d'excellents sujets pour certains médias, ce qui confère à l'armée une aura négative. Cela profite à des cercles qui n'approuvent pas l'orientation

politico-militaire de l'armée. C'est un cercle vicieux...

Le corset financier toujours plus serré doit-il se trouver à la fin ou au commencement de ce catalogue? Il ne saurait justifier un *pat* politico-sécuritaire! Pourtant, si la majorité du Conseil fédéral et du Parlement continue à utiliser les moyens financiers de l'armée pour d'autres projets, on peut se demander si elle a vraiment l'intention de réaliser une armée crédible.

Conclusion

Il faut prendre en considération tous ces points de vue si l'on veut analyser les propositions présentées le 12 mai 2005 par le Conseil fédéral. La situation de départ n'était pas favorable à une évaluation rationnelle, la réaction négative des militaires de milice était partiellement due aux engagements «AMBA CENTRO» (garde des ambassades). Certains ont saisi l'occasion pour critiquer le commandement de l'armée, d'autres cercles n'admettent pas un changement des scénarios de menaces et de dangers depuis 2001.

Entre-temps, six mois ont passé. Dans le cadre des débats sur le programme immobilier 2006, le Conseil des Etats a demandé s'il est vraiment judicieux d'apporter des changements fondamentaux, tels que le déplacement des forces de la défense à la sûreté du territoire sans discussion de principe et modification de la Loi militaire. Actuellement, ces points font aussi l'objet des réflexions du Comité central de la SSO.